

# Argentine

## Publications.

In pace et in bello charitas. Cruz Roja Argentina. *Revista de la Cruz Roja Argentina*. (Anno I<sup>o</sup>, Num. 1). — Buenos Aires, Sarmiento 643 (septembre 1920). In-4, 20 p.

La Croix-Rouge argentine a commencé la publication d'une revue, dont elle a fait parvenir le n<sup>o</sup> 1 au Comité international.

Elle crée cet organe pour rendre compte de la marche de la Société, montrer à ses adeptes l'utilité de son activité et inciter les indifférents à se joindre à elle. Elle souligne l'importance qu'il y a, dans les circonstances actuelles, à intéresser toutes les classes sociales à secourir ceux qui souffrent.

Dans le premier numéro du bulletin sont publiés :

1<sup>o</sup> Un historique de l'activité de la Croix-Rouge argentine pendant son presque demi-siècle d'existence. Elle a rendu des services pendant les guerres civiles qui ont eu lieu dans l'Amérique du Sud au cours du dernier quart du XIX<sup>me</sup> siècle, et porté des secours à l'occasion de tremblements de terre, d'inondations, d'épidémies, en Argentine et dans les pays voisins.

Elle possède une école pratique d'infirmiers et certain matériel d'ambulance ; mais elle estime ses ressources insuffisantes et leur augmentation nécessaire.

2<sup>o</sup> Le début d'une conférence du D<sup>r</sup> Krauss sur la prophylaxie du typhus exanthématique. Le D<sup>r</sup> Krauss commence sa conférence en rappelant qu'à la suite d'une mission dont il avait été chargé en Bulgarie pendant la guerre des Balkans (où il avait constaté que la Croix-Rouge, prête pour les soins des blessés sur le front, ne l'était nullement pour les soins aux victimes de l'épidémie de choléra qui sévissait à l'arrière), il a dès son retour, orienté l'activité de la Croix-Rouge argentine vers la préparation des travaux sanitaires de temps de paix.

3<sup>o</sup> La convocation adressée par le Comité international à la X<sup>me</sup> conférence internationale de la Croix-Rouge à Genève.

4<sup>o</sup> Un long article sur les nouvelles orientations humanitaires

# Argentine

de la Croix-Rouge argentine, suivi d'un programme précis de son activité en temps de paix. La protection de l'enfance y occupe le premier rang ; les problèmes y relatifs ont déjà été étudiés de longue date en Argentine ; six ans avant l'appel de la Ligue des Croix-Rouges, le premier « Congrès de l'Enfant » s'était tenu à Buenos-Ayres et avait analysé les différents problèmes d'ordre social si importants pour la vie future des peuples.

Voici le programme établi par le Dr Eliseo Canton et approuvé par le Comité :

- Programme* : I. Rendre effectives la puériculture intra-utérine, et la prophylaxie de l'avortement, de l'hérédosyphilis, et de la naissance accidentelle avant terme.
- II. Mettre en pratique l'assistance aux accouchées pendant la parturition et jusqu'à leur complet rétablissement.
- III. Réaliser la puériculture extra-utérine et la prophylaxie de l'abandon du nouveau-né et de l'infanticide.
- IV Enseigner au peuple à se défendre et à se guérir des maladies vénériennes, — surtout syphilis, cause principale de la dégénérescence humaine — (conférences et exhibition de pièces anatomiques répugnantes ou de leur photographie).
- V. Obtenir du pouvoir législatif une loi prohibant le mariage sans un examen médical préalable concluant à l'absence de tuberculose et de syphilis spécifique.
- VI. Demander également une loi prohibant l'achat de boissons alcooliques, autre grande cause de dégénérescence de l'espèce ; et effectuer une croisade de propagande antialcoolique, antimorphinique et anticocaïnique dans tout le pays.
- VII. Contribuer à combattre la tuberculose par des mesures prophylactiques et en fondant des dispensaires ad hoc dans les quartiers les plus appropriés des grandes villes de l'Argentine.

# Argentine

- VIII. Combattre le paludisme en instruisant les populations des contrées où il est endémique, par des conférences et des leçons sur sa pathogénèse, sa prophylaxie et son traitement.
- IX. Fonder une école modèle d'infirmières et d'infirmiers dans la capitale fédérale.
- X. Construire un bâtiment pour le siège de la Société, avec salle de conférence, bibliothèque, bureau de statistique, etc.

Afin de faire connaître ce programme au public, organiser une série de conférences, exposant les visées altruistes de la Croix-Rouge argentine, en un cycle d'une année, dans les capitales et les villes principales de la République.

Solliciter le concours du peuple en l'incorporant à la Société, puisqu'il retire, ainsi que les gouvernements et municipalités, tout le bénéfice de l'œuvre poursuivie, et étant donné qu'il est de son devoir aussi de contribuer à la solution des problèmes d'hygiène publique que la Croix-Rouge cherche à résoudre.

Réaliser la « Maternité Refuge », qui fut recommandée aux pouvoirs publics en 1913 par le premier congrès de l'Enfant, comme étant le moyen le plus efficace pour résoudre les trois premiers points du programme. Pour le quatrième point, organiser avec le concours de médecins spécialistes un programme de conférences sur la prophylaxie et le traitement des maladies vénériennes, faites dans les bâtiments publics et dans les écoles (tout au moins pour les cours supérieurs).

Demander à qui de droit la création de chaires d'éducation sexuelle et de morale dans les écoles et collèges de l'Etat, confiées à des professeurs hommes pour les garçons, à des professeurs femmes pour les filles.

Fonder des postes de secours et des dispensaires pour les maladies vénériennes, aussi bien répartis que possible, dotés des laboratoires nécessaires et pourvus des instruments et médicaments

# Argentine

utiles pour les soins aux malades des deux sexes qui y viendraient.

Organiser des commissions et des ambulances composées de médecins, d'étudiants et d'infirmiers, bien pourvus de médicaments contre les maladies vénériennes, avec la mission d'aller dans les camps, les casernes, les ports et les arsenaux, enseigner la prophylaxie de ces maladies, — qui suivent le soldat comme son ombre l'homme, — et guérir ceux déjà contaminés.

La croisade antialcoolique et antitoxique serait faite surtout par voie de conférences dans tout le pays, appropriées au milieu social de chaque endroit, d'affiches et de films cinématographiques pris dans les asiles, afin de démontrer objectivement la funeste dégénérescence qu'entraîne pour la race humaine l'usage habituel des boissons et des toxiques.

Pour rendre efficace la campagne antituberculeuse, qui se développe déjà heureusement dans le pays, se mettre d'accord avec ses dirigeants actuels sur les idées et les moyens de lutte les meilleurs contre les funestes effets de la tuberculose dans les classes sociales, surtout chez les ouvriers et chez les misérables.

Pour combattre sous toutes ses formes le paludisme endémique, qui infeste et décime les populations des districts du Nord, de Tucuman, de Salta-y-Jujuy, et — puisque la Croix-Rouge ne pourra jamais disposer des ressources suffisantes pour assainir en général de très vastes territoires — organiser des missions qui les parcourront, enseignant les moyens de rendre efficace la prophylaxie individuelle, distribuant autant de quinine qu'il faudra, et montrant par voie d'affiches et de cinématographe quels sont les agents propagateurs des fièvres intermittentes et du « chucho-opa ». Prier en même temps les gouvernements de ces provinces d'introduire dans leurs programmes scolaires l'enseignement de la pathogénèse, de la prophylaxie et du traitement du paludisme.

Pour les points 9 et 10, qui compléteraient et affirmeraient l'institution de la Croix-Rouge argentine, fixer les plans de cons-

# Argentine

truction et d'organisation quand les ressources de la Société le permettront.

Ce programme de paix est si généreux et si vaste dans ses grandes lignes que pour le rendre réalisable et durable, il faut que le public lui prête un concours non moins vaste ni moins généreux.

La Croix-Rouge argentine, pour l'accomplissement de ses projets altruistes, ne fera ni collectes ni souscription nationale ; mais elle espère convaincre la population de l'urgence et du bien qu'il y aurait à réaliser la grande œuvre qu'elle poursuit selon ce nouveau programme d'action, et l'amener à coopérer à cette institution comme le fait le peuple américain.

Même les personnes relativement pauvres peuvent être membres de la Croix-Rouge, car jamais en Argentine il n'a manqué un « peso » par mois pour faire le bien.

Aux Etats-Unis, 20% de la population (20 millions d'hommes) appartiennent à la Croix-Rouge, qui dispose ainsi d'une recette de 20 millions de dollars par souscription, — grâce à quoi elle a pu soulager beaucoup de misères, secourir des millions de blessés et éviter les horreurs de la famine à de nombreux peuples d'Europe.

La Croix-Rouge argentine ne prétend pas imiter l'inimitable ; mais si elle pouvait trouver l'adhésion de 5% des habitants de la République, elle aurait des ressources suffisantes pour réaliser les commandements humanitaires qui constituent son nouvel évangile de paix.

5° Un bref compte rendu de l'activité de la Croix-Rouge argentine en rapport avec l'Agence des prisonniers de guerre à Genève.

6° Un exposé détaillé des faits suivants :

Profitant de l'attitude strictement neutre observée par la Croix-Rouge argentine pendant la guerre vis-à-vis des organisations européennes analogues qui travaillaient en Argentine, certaines d'entre elles se sont permis de continuer à agir après la guerre pour récolter encore de l'argent et des adhésions à leur profit. Le Comité de direction de la Croix-Rouge argentine s'est

# Argentine

vu forcé de leur notifier formellement qu'il est seul autorisé, par les traités internationaux et par le gouvernement, à agir sur le territoire argentin. La majorité des organisations ont agi en toute correction dès cette notification, et le Comité international de Genève a décidé de mettre à l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale la question soulevée par les réclamations de la Croix-Rouge argentine.

La Croix-Rouge argentine garde d'ailleurs les plus cordiales relations confraternelles avec les diverses Croix-Rouges.

7° Un rapport sur l'adhésion de la Croix-Rouge argentine à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, en complet accord avec le Comité international de la Croix-Rouge de Genève.

8° Un article sur la création des dispensaires d'assistance sociale. Au vu du programme de temps de paix de la Croix-Rouge argentine des dons ont déjà été faits pour son œuvre d'assistance sociale. En attendant les centaines de mille pesos nécessaires à la construction de la « Maternité Refuge », des dispensaires ouverts de jour et de nuit doivent être créés, où les pauvres et les ouvriers pourront se faire soigner, sans qu'on leur demande leur nationalité ni leur religion.

# Bolivie

## La Croix-Rouge bolivienne.

Une lettre de la Paz, du 24 septembre 1920, émanant de M. J. M. Balcazar, qui signe « directeur de la Croix-Rouge bolivienne », nous apprend la fondation, en Bolivie, en 1917, d'une Société de la Croix-Rouge, laquelle sollicite son agrégation au faisceau international des Sociétés de la Croix-Rouge.

Elle est seule société reconnue et autorisée dans le pays. Elle possède un poste de secours à la Paz, pour tous les accidents qui surviennent dans la rue. Elle entretient une école d'infirmières et de brancardiers. Elle est attachée à l'armée par un lien